

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 25 Avril à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 20/04/2025. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 20/04/2025.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, M. CHARDRON Yann à Mme SINNAEVE Emilie

A été nommé(e) secrétaire : Mme BINARD Lydie

2025/028 – Comité départemental de Volley Ball de la Sarthe - Convention d'intervention - Tournée Green-Beach volley ball 2025

Vu la proposition du Comité Départemental de Volley-ball de la Sarthe d'organiser une animation Green-Beach volley le mercredi 16 juillet 2025 sur l'espace de loisirs afin de promouvoir la pratique du volley-ball extérieur ;

Vu le projet de convention entre le Comité Départemental de Volley-ball et la Commune pour l'organisation de cette animation ;

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'**ACCEPTER** l'accueil de l'animation Green-Beach volley, organisée par le Comité Départemental de Volley-ball le mercredi 16 juillet 2025 de 12h00 à 18h30 sur l'espace de loisirs. La prestation est gratuite ;
- d'**APPROUVER** la convention entre le Comité Départemental de Volley-ball de la Sarthe et la Commune définissant les modalités de collaboration pour le déroulement de cette animation ;
- d'**AUTORISER** Mme le Maire à signer la convention correspondante et tout autre document afférent à cette animation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 28/04/2025
Le Maire
Monique TROTIN

Secrétaire de séance
Mme BINARD Lydie

